



RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE
Secrétariat Général pour
l'Information et la
Communication

www.media.gov.gr

CHIFFRES CLÉS

Le déficit de l'Institut d'assurances sociales (IKA, Fond d'Assurance des Salariés) s'élève à 980 millions d'euros

Le déficit de l'Organisme d'Assurances des Travailleurs indépendants est de 540 millions d'euros

13 milliards d'euros sont les dettes des Caisses d'assurances

La réduction moyenne pondérée des pensions, depuis 2010, s'élève à 41%

Les pertes dues à l'évasion des cotisations sont de 6 millions euros par année

Le 22% des retraités vit le risque de pauvreté, parce qu'ils ne possèdent pas les ressources nécessaires pour couvrir leurs besoins fondamentaux

Un nouveau système modernisé de la sécurité sociale en Grèce

Le système de la sécurité sociale en Grèce est caractérisé par une large fragmentation légale et administrative et par une structure complexe composée d'institutions diverses, qui met des obstacles à son fonctionnement efficace. Celui-ci n'applique pas les mêmes règles à tous les assurés et il n'offre non plus les mêmes prestations sociales. L'objectif principal de la réforme en cours favorise, pour la première fois, la codification des règles diverses, afin de créer un système de sécurité sociale, stable et fonctionnel.

Le nouveau système sera mis sur pied de la manière pour que les ressources disponibles des Fonds soient réparties de façon pertinente, sans qu'il y ait de nouvelles réductions des pensions. La réforme en cours garantit la viabilité du système de la sécurité sociale.

La nouvelle loi aura aussi comme objectif le contrôle et la réduction des dépenses et le rétrécissement des déficits, été gonflés suite au prolongement de la crise économique. De même, celle-ci comprendra l'exploitation des biens mobiliers et immobiliers des Caisses pour produire des ressources budgétaires immédiates.

La réforme du système de la sécurité sociale est basée sur une étude actuarielle documentée, et aux nouvelles données économiques. Dans ce cadre s'inscrit la fusion des plusieurs organisations de sécurité sociale existant aujourd'hui en une seule.



RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE

Secrétariat Général pour
l'Information et la
Communication

www.media.gov.gr

Le problème du **SYSTÈME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE** EN CHIFFRES

11

tel est le nombre de réductions successives des pensions depuis 2010.

13

milliards d'euros sont les pertes à cause du PSI (allègement de la dette grecque, 2012)

1

milliard d'euros est le déficit de l'Institut d'assurances sociales (IKA, Fond d'Assurance des Salariés)

540

millions d'euro est le déficit de l'Organisme d'Assurances des Travailleurs indépendants

1:1.7

est le rapport entre les retraités et la population active

930

sont les différentes retraites chez l'Institut d'assurances sociales (IKA)

30%

est la réduction des revenus des salariés

Jusqu'à 48%

est la réduction des retraites depuis 2010





RÉPUBLIQUE HELLÉNIQUE

Secrétariat Général pour
l'Information et la
Communication

www.media.gov.gr

LES PRÉVISIONS DE LA RÉFORME DU SYSTÈME DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



- **NOUS INSTITUONS** une retraite nationale égale à **60% du revenu moyen** qui sera financée directement par le État et non par les cotisations, fonctionnant comme un **bouclier de sécurité** contre la pauvreté.
- **NOUS REJETONS** les **réductions horizontales**.
- **NOUS INTRODUISONS** pour la première fois une **clause de croissance**. Cette clause servira de base pour une **augmentation des retraites dans l'avenir**.
- **NOUS INTRODUISONS** l'allocation de solidarité aux personnes âgées, **pour tous ceux qui n'ont pas versé des cotisations pendant 15 ans**.
- **NOUS ALIGNONS** le taux final de la retraite **par rapport au niveau des cotisations**.
- **NOUS DONNONS** des motivations pour que chaque travailleur reste **plus de temps dans la vie active**.
- **NOUS RENFORÇONS** la retraite nationale en créant un **système de redistribution** des prestations sociales afin de protéger **les plus pauvres et les plus faibles**.
- **NOUS PRÉSERVONS** à long terme la **viabilité** du système des retraites.
- **NOUS GARANTISSONS** le **versement** de la retraite nationale ainsi que les pensions contributives.
- **NOUS CRÉONS** une seule Caisse pour tous basée sur **des règles justes et uniformes** en ce qui concerne les cotisations et les prestations.
- **NOUS GARANTISSONS** qu'il **n'existera pas de réduction** des pensions. Au contraire, il existera une augmentation **des pensions busses**.
- **NOUS GARANTISSONS** un **niveau de vie digne** pour tous les retraités.
- **NOUS ÉLIMINONS** les injustices causées par les **clivages d'âge**.





La faillite de Caisses de sécurité sociale

La chronique d'une chute de 1950 à nos jours

LES CAISSES d'assurances étaient obligées de déposer, pour une longue période, leur réserves à la Banque de Grèce à **taux réduit ou taux zéro**, sans un projet adéquat et sans tenir compte de **l'inflation**.



PLACEMENT de **20%** de réserves des Caisses d'assurances à la Bourse, conformément à la loi 2076/1992

PARTICIPATION des Caisses au marché de nouveaux produits bancaires et des dérivés boursiers dans l'époque de la **bulle** boursière qui a eu des effets néfastes pour les réserves.

CONSÉQUENCES désastreuses pour les obligations de Caisses suite à leur participation à l'allègement de la dette publique grecque (**PSI**) en 2012



pertes estimées à **13 milliards d'euros**.



RÉDUCTIONS CONSÉCUTIVES des salaires (plus de **30%**) dans le secteur public et privé.



économie en **récession continue** et **réduction** de cotisations sociales.

LE TAUX DE CHÔMAGE a grimpé de **25%** jusqu' à **50%** en conduisant à une perte de cotisations qui s'élève à **5,22 milliards** d'euro par an.

LONGUE ATTENTE pour le versement des retraites (ainsi que **de sommes uniques** versés aux assurés après leur départ à la retraite) à cause de l'introduction de réformes échouées.



L'ÉCART entre **les retraités** et la **population active** **s'élargit** continuellement (**1: 1.7** aujourd'hui –un rapport non viable).

DOUBLEMENT du travail à temps partiel et explosion du travail non déclaré, qui dépasse le 25%, ont conduit à des pertes au moins de 6 milliards d'euros par an.



IMPUISSANCE de la part des **travailleurs indépendants** (plus de 50%) de verser leurs **cotisations**.

RÉDUCTION des **cotisations patronales** de **4%** depuis 2012.

CLIENTÉLISME et **soumission** du bien social aux **opportunités politiques**.

